

CHARTRE DES DROITS ET DES DEVOIRS DES ENFANTS, DES AGENTS DE LA RESTAURATION ET DES PARENTS

LE PERSONNEL DE RESTAURATION

Leurs droits :

Etre respecté des enfants, de leurs parents et des collègues.

Pouvoir travailler dans de bonnes conditions (matériels, environnement, reconnaissance du travail).

Leurs devoirs :

Assurer un service de restauration de qualité et dans le respect des règles d'hygiène.

Assurer l'accueil, le service, la surveillance et l'éducation au goût.

Assurer la sécurité physique, affective et morale des enfants.

Tenir informé le responsable du restaurant de tout problème pouvant survenir pendant le temps du repas.

Dialoguer avec les enfants et les écouter.

Respecter les enfants et les collègues.

LES ENFANTS

J'ai le droit :

De venir manger dans un endroit adapté propre et aménagé.

De bénéficier d'une alimentation saine, variée et équilibrée.

De demander un supplément quand tout le monde est servi.

D'aimer ou ne pas aimer après avoir goûté.

De manger et de parler sans crier avec les enfants de ma table.

D'être respecté et écouté de mes camarades et du personnel de restauration.

D'avertir les adultes quand quelque chose ne va pas.

D'être acteur pendant le temps du repas. (aider à débarrasser, apporter de l'eau à table après autorisation, inciter mes camarades à ne pas gaspiller la nourriture...).

Je dois :

Entrer dans le restaurant et m'installer à ma place tranquillement.

Manger proprement sans salir intentionnellement la table, mes vêtements ou mes camarades.

Goûter à tous les plats avant de dire que je n'aime pas.

Ne pas jouer avec la nourriture, elle est précieuse.

Respecter le personnel du restaurant (être poli et ne pas dire de gros mots).

Ne pas crier et ne pas embêter les autres enfants de la table et respecter les différences de chacun.

LES PARENTS

Leurs droits :

Pouvoir discuter téléphoniquement ou rencontrer l'adjoint aux affaires scolaires si nécessaire.

Pour les parents délégués, participer à un conseil de restauration pour informer les autres parents sur des questions éventuelles au niveau du restaurant scolaire.

Leurs devoirs :

Inscrire impérativement leur(s) enfant(s) au restaurant scolaire.

Respecter les conditions d'inscription (formules « planning » et « occasionnel »).

Informersur les allergies des enfants muni d'un certificat médical ou d'un dossier PAI.

Informersur les enfants sur les règles de vie au restaurant scolaire.

Respecter les règles de fonctionnement du restaurant scolaire.